

DEC180393DR06

Décision portant nomination de Mme Catherine ZIMMERMANN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques (CRPG)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'UMR7358, intitulée CRPG dont le directeur est M. Raphaël PIK ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 12/06/2018.

Considérant que Mme Catherine ZIMMERMANN a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine, **du 03 au 11 février 2004**

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Catherine ZIMMERMANN, ingénieur d'études hors classe, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7358 intitulée CRPG, à compter du 01/01/2018.

Mme Catherine ZIMMERMANN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Catherine ZIMMERMANN, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 12/06/2018

Le directeur de l'unité
Raphaël PIK

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Visa du Président d'Université de Lorraine
Pierre MUTZENHARDT